



## APPEL AUX DONNS

Les disponibilités financières du Fonds Solidarité Santé Navale reposent sur une contribution financière de l'association fondatrice, l'ASNOM, complétée par des dons individuels.

**VOS DONNS ASSURERONT LE SOUTIEN DE PROJETS RESPONSABLES, REDEVABLES, INSCRITS  
DANS LA DUREE ET FIDELES A LA DEVISE DE SANTE NAVALE**

**Tout versement de don fait l'objet d'un reçu fiscal envoyé (au plus tard)  
au cours du premier trimestre de l'année suivante (66% de réduction fiscale)  
(Autorisation préfectorale d'appel à la générosité publique en date du 20 juillet 2023)**

***Vous pouvez faire un don :***

- en souscrivant directement en ligne pour un **DON PONCTUEL ou MENSUEL** en utilisant ce lien :  
<https://www.helloasso.com/associations/fonds-solidarite-sante-navale/formulaires/2>
- ou en utilisant le **formulaire joint** accompagné d'un chèque à l'ordre du « Fonds Solidarité Santé Navale »

**FORMULAIRE DON**

NOM.....

Prénom..... Promo (si pharmacien/Médecin des Armées) .....

Adresse .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tel fixe..... Mobile : .....

Adresse email.....@.....

Déclare faire un don de .....euros.

Le .....

Signature

Mode de paiement : chèque bancaire libellé à l'ordre du « Fonds Solidarité Santé Navale »

Compte LCL RIB / 30002 00453 0000008904P 30

IBAN / FR50 3000 2004 5300 0000 8904 P30

**Formulaire et chèque à adresser au trésorier**

**Michel CURTET – Résidence Genovia, bat B, Apt 259, 29 rue Bontemps, 33400 TALENCE**